

Départ du Ministre Yves Bolduc

Montréal, 26 février 2015 — La Fédération des établissements d'enseignement privés tient à remercier le docteur Yves Bolduc pour sa disponibilité lors de son passage à titre de ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et l'intérêt qu'il a démontré à l'égard de l'innovation en éducation.

« Alors que les écoles privées québécoises traversent une période difficile à la suite des compressions des dernières années et des coupes importantes du gouvernement dans le financement des écoles privées en juin 2014, le ministre a pris le temps de nous rencontrer à quelques reprises afin de discuter de l'impact de ces coupes, » explique monsieur Jean-Marc St-Jacques, président de la Fédération et directeur général du Collège Bourget.

M. St-Jacques tient à souligner que le prochain ministre de l'Éducation sera le 6e en cinq ans. Il espère que le prochain pourra occuper le poste suffisamment longtemps pour mener à terme différents dossiers dont la progression est affectée par ces multiples changements.

On pense notamment à la question de l'absence de financement pour les milliers d'élèves en difficulté qui fréquentent l'école privée. On pense aussi au fait qu'aucun agrément aux fins de subvention n'a été donné aux écoles privées au cours des dernières années, malgré le manque de places dans certaines régions du Québec qui connaissent une forte croissance démographique. Ces dossiers représentent des pistes de solution intéressantes pour limiter les dépenses en éducation, les élèves fréquentant l'école privée subventionnée représentant une économie substantielle pour l'État et les contribuables.

Surtout, la Fédération souhaite que le prochain ministre soit le ministre de tous les élèves du Québec, qu'ils fréquentent l'école publique ou privée.

À propos de la Fédération des établissements d'enseignement privés

La Fédération des établissements d'enseignement privés est un organisme à but non lucratif qui regroupe 191 établissements autonomes fréquentés par quelque 110 000 élèves répartis sur le territoire québécois, soit environ 12 % des effectifs scolaires du Québec. Les membres de la Fédération offrent des services aux élèves du préscolaire, primaire et secondaire dans les secteurs de la formation générale et professionnelle et de l'adaptation scolaire.